

Commune de

# Louisfert



Année 2024



Année 2020

BULLETIN MUNICIPAL 2024

[VIE MUNICIPALE](#)

[VIE ASSOCIATIVE](#)

[INFOS DIVERSES](#)

## 1 CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions	4
Budget primitif 2024	9
Taux d'imposition 2024	9
Compte administratif 2023	9
Tarifs salles municipales 2025	10
Participations et subventions 2024	12
Principaux marchés passés en 2024	12
Autorisations d'urbanisme 2024	13

## 2 VIE MUNICIPALE

Accueil périscolaire	15
Bibliothèque intercommunale	15
Tertre Rablais	16
Assainissement	18
Maison des associations	19
Défilé du 11 novembre	19
Porte drapeau	20
U.N.C.A.F.N.	20
Informations municipales	20
Remise en état du coq	22
Repas des aînés	22
Plan Local d'Urbanisme	22

## 3 VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes	24
Coup d pouce, la force du collectif	25
Animation sportive	26
Don du sang	27
Les ateliers ré-créatifs	27
Amicale de l'école Publique	27
ALVC	28
66th Infantry Division	29
Louisfert en scène	30
A.D.C.L.	30

## 4 INFOS DIVERSES

ADMR	31
C.L.I.C. du Pays de Châteaubriant	32
Les aidants 44	32
Relais Accueil Proximité	33
Polleniz	34
Le Relais des Aidants	35
Mission locale Nord Atlantique	35

## 5 INTERCOMMUNALITÉ

Transport à la Demande	36
Calendrier des collectes 2025	37
France Services	38

## 6 INFOS PRATIQUES

### Bulletin municipal 2024

Directeur de la publication : Alain GUILLOIS - Maire

Conception, mise en page et impression : Agence A3 Web - La Séguinière (49)

Photos : Mairie de Louisfert, Communauté de Commune Châteaubriant-Derval, Associations locales

Imprimé en 500 exemplaires - Dépôt légal Janvier 2025

ISSN 3003-6461



## Le mot du Maire



En ce début d'année, c'est avec plaisir que nous vous présentons le bulletin municipal préparé par l'adjoint à la communication ainsi que par notre secrétaire en charge de l'accueil à la mairie. Ce bulletin est une source de renseignements parfois très utile et c'est aussi le moyen de vous informer de la vie municipale, de la réalisation des projets et des travaux divers.

A vous toutes et tous, je souhaite exprimer en mon nom personnel mais aussi au nom du conseil municipal et au nom des agents communaux tous mes vœux, surtout une excellente santé pour vous et vos proches. Je vous souhaite également une réussite professionnelle et personnelle pour toutes vos activités.

Quant aux projets, certains travaux avancent bien notamment la création de la zone de loisirs au Tertre Rablais prévue en 2 tranches, la première est terminée et la deuxième bien avancée. La réhabilitation du bâtiment place de la mairie devrait être terminée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Les travaux d'extension de la station d'épuration devraient débuter courant avril et le Plan Local d'Urbanisme sera en principe réalisé pour fin 2025.

Merci aux élus, au personnel communal, aux enseignants, aux entreprises, aux commerces et aux associations ainsi qu'à tous les bénévoles. Vous participez tous au dynamisme, au développement et à l'animation de notre commune.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Bonne année 2025.

*Alain Guillois, Maire de Louisfert*



## État civil

### . NAISSANCES

**NISTAL WELTER Jeanne**

4 janvier 2024  
1, La Marchaiserie

**BOUÉ Ethan**

5 février 2024  
2, Le Bois Vert

**GLÉDEL Marceau**

4 mars 2024  
10, La Jumelais

**VAIL CHAUVEAU Emilio**

7 avril 2024  
22, La Riolais

**DIJOUX Syerrah**

27 juin 2024  
19, La Jumelais

**CROUILBOIS Simon**

16 août 2024  
33, La Delinaiis

**PIERRE Raphaël**

21 octobre 2024  
16, La Riftière

*D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux évènement cette année mais n'ont pas souhaité être publié.*

### . DÉCÈS

**BRUHAIS Jean-Yves - 70 ans**

10 janvier 2024  
6 rue de la Grée

**GUÉRIN Geneviève  
veuve NIZON - 74 ans**

15 avril 2024  
4, La Rabière

**BLAIN Odette  
épouse RÉTHORÉ - 82 ans**

21 juin 2024  
12 rue de l'Abbé Cotteux

### . MARIAGES



09 NOVEMBRE 2024

**DAREL Grégory &  
BOUTET Jennifer (Louisfert)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs ci-dessous, des concessions funéraires à compter du 1er janvier 2024 :

CAVEAU / PLEINE TERRE		SITES CINÉRAIRES		
Concession adulte (2m <sup>2</sup> )	Concession enfant (1m <sup>2</sup> )	Columbarium	Cavernes	Jardin du souvenir
30 ans : 150 €	30 ans : 75 €	15 ans : 500 €	15 ans : 120 €	Dispersion des cendres : 50 €
50 ans : 240 €	50 ans : 120 €	30 ans : 1 000 €	30 ans : 240 €	

### SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

Le conseil municipal décide d'accorder une **subvention de 90 €** par élève participant au voyage de classe de découverte "Histoire et Patrimoine" du 15 au 19 avril 2024 soit un montant de **5 130 €**.

Le conseil municipal décide d'accorder une **aide financière de 500 €** à une famille domiciliée à Louisfert pour l'acquisition d'un fauteuil roulant.

### SÉANCE DU 12 MARS 2024

Le conseil municipal accorde un crédit forfaitaire de **3 500 €** pour l'**achat de fournitures scolaires** (y compris la fourniture de consommables informatiques). Il accorde également un crédit de 950 € pour le **renouvellement d'une partie des manuels scolaire** et celui du **matériel pédagogique** pour la maternelle. Le renouvellement du crédit de 550 € pour le **financement des transports pour les sorties pédagogiques** au cours de l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal décide d'accorder une **subvention de 35 € par élève pour les voyages d'études organisés au cours de l'année scolaire 2023/2024** par les établissements scolaires du secondaire dont le montant laissé à la **charge des familles est supérieur à 100 € par élève**.

Il accorde également un **bon d'achat de fournitures scolaires de 40 €** par élève scolarisé dans le secondaire à la rentrée scolaire 2024/2025 et ayant 16 ans au plus tard le 31 décembre 2024 (pas de conditions d'âge pour les élèves scolarisés à l'ADAPEI).

Le conseil municipal décide le renouvellement d'un **crédit de 550 € aux animatrices de l'accueil périscolaire** pour l'achat de fournitures pour les activités périscolaires au cours de l'année 2024 et l'acquisition d'un meuble de rangement sécurisé estimé à 300 €.

Le conseil municipal décide de financer pour la rentrée en classe de 6ème, l'**acquisition d'une calculatrice** pour les élèves de CM2 scolarisés à l'école René Guy Cadou de Louisfert (13 élèves), montant estimé à 340 € TTC.

Pour la **construction de la salle associative et culturelle**, le conseil municipal décide d'attribuer les marchés de travaux avec les entreprises pour un montant de 314 423,68 € HT soit 377 308,42 € TTC.

Dans le cadre de l'**aménagement de l'Etang du Tertre Rablais**, le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle ZL 40 (ancienne piste de karting) d'une **superficie de 7 374 m<sup>2</sup>** au prix forfaitaire de 45 000 € HT, pour la désimperméabiliser et la renaturer.



## Les principales décisions



### SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir un **copieur multifonction reconditionné** dernière génération pour la Mairie à 2 530 € HT, et accepte le contrat de maintenance avec un coût estimé à 462,12 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir **2 défibrillateurs automatiques**

**externes**, le premier pour le stade Bellevue et le deuxième pour la place de la Mairie, avec un montant de 2 320 € HT, contrat de maintenance et d'assistance de 3 ans compris. La commune disposera de **3 défibrillateurs en tout** avec celui de la Grange aux Poètes. Celui devant la Mairie sera installé après l'achèvement des travaux de la salle associative et culturelle prévus avril 2025.

**SÉANCE DU 04 AVRIL 2024**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du receveur municipal et les comptes de résultats de l'année 2022 du budget principal et des budgets annexes :

**Budget principal:** excédent global de clôture 446 101,21 € (50 661,14 € de déficit d'investissement et 395 440,07 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2023 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de 303 364,00 €.

**Budget assainissement:** excédent global de clôture 126 805,74 € (45 054,04 € d'excédent d'investissement et 81 751,70 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2023 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de 16 633,00 €.

**Budget auberge:** excédent global de clôture 85 523,52 € (2 986,72 € de déficit d'investissement et 88 510,24 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de restes à réaliser 2023 à reporter pour la section d'investissement.

**Budget lotissement des Landes II:** excédent global de clôture 11 336,76 € (48 494,66 € déficit d'investissement et 59 831,42 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de reste à réaliser 2023 à reporter pour la section d'investissement.

Les budgets primitifs 2024 du budget principal et des budgets annexes sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2024 les taux d'imposition 2023, à savoir :  
- TFPB : 31,83 % - TFPNB : 48,77 % - TH : 16,74 %.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la **2ème tranche des travaux d'aménagement** autour de l'**étang du Tertre Rablais** pour un montant estimatif de 54 704 € HT et la désimperméabilisation et **renaturation du terrain de l'ex karting** pour un montant estimatif de 99 815 € HT. Il sollicite toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet et s'engage à faire perdurer l'ouverture du public du site et à ne pas artificialiser les sols.

L'objectif est de désartificialiser le sol pour le renaturer en retirant la piste en enrobé et en **revégétalisant l'espace** avec des plantations d'arbres. Cette action vise à la reconnexion écologique de la parcelle avec les abords de l'étang du Tertre Rablais en cours d'aménagement.

L'ensemble du projet, situé à proximité de la piste cyclable aménagée par le Département, et des chemins de randonnée, contribuera à l'**amélioration du cadre de vie** des habitants du territoire et sera un lieu touristique privilégié.

**SÉANCE DU 14 MAI 2024**

Dans le cadre du projet d'**agrandissement de la station d'épuration**, le conseil municipal à l'unanimité sollicite une mission d'assistant à maître d'ouvrage et une mission de maîtrise d'œuvre.

Pour le projet de zones d'accélération de **production des énergies renouvelables**, le conseil municipal à la majorité refuse tout projet éolien sur la commune et propose de définir cette zone d'accélération derrière la centrale électrique à la sortie du bourg sur la RD 40, en privilégiant le solaire photovoltaïque.

Dans le cadre de l'amélioration de la **gestion de la voirie**, le conseil municipal décide de faire réaliser une analyse et une mise à jour du **tableau de classement des voies** afin d'obtenir un recensement complet du linéaire précis de la voirie communale. Ce travail permettra à la commune de bénéficier d'un outil de déclaration officiel, destiné à la **Dotation Globale de Fonctionnement**, principale dotation de l'Etat aux collectivités territoriales. Le montant de la prestation est estimé à 5 040 € HT.

**SÉANCE DU 30 MAI 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acquérir **une autolaveuse** pour la salle Bellevue, **des bacs de rangements pour la vaisselle** pour les 2 salles municipales et du **moblier extérieur** pour un montant estimé à 6 005 € HT.

Le conseil municipal a proposé de définir une zone d'accélération pour la production d'énergie renouvelable, près de la Centrale électrique située à la sortie du bourg - RD 40 - route de la Gare, en privilégiant le solaire photovoltaïque (production d'électricité).

Compte tenu des résultats de la concertation menées sur la commune par l'intermédiaire du site internet et l'affichage en Mairie et, en l'absence de retours sur cette concertation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installation terrestres de production d'énergies renouvelables mentionnées ci-après, et présentées la carte annexée à la présente décision :

- **Zone unique : pour le solaire photovoltaïque au sol :** parcelles cadastrées - Les Houssines section ZL n°15p (12 314 m²) - ZL n°16 (12 607 m²) - ZL n°17 (18 749 m²) et ZL n°18 (16 990 m²)° - soit une surface totale de **60 660 m²**.

**SÉANCE DU 20 JUIN 2024**

Compte-tenu de l'augmentation du coût de la fourniture et de la livraison des repas par la société **Océane de Restauration**, et après avis de la **commission finances**, le conseil municipal adopte à l'unanimité la tarification du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 comme suit :

- Repas enfant : 4,35 €
- Panier repas : 1,72 €
- Repas adulte : 7,13 €

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la **tarification du service de l'accueil périscolaire** pour l'année scolaire 2023/2024 comme ci-dessous et chaque demi-heure entamée sera due :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	BARÈME QUOTIENT FAMILIAL	TARIF HORAIRE	TARIF ½ HEURE
1	Inférieur à 400 €	1,03 €	0,52 €
2	Entre à 401 € et 650 €	1,16 €	0,58 €
3	Entre à 651 € et 950 €	1,29 €	0,65 €
4	Entre à 951 € et 1250 €	1,38 €	0,69 €
5	Supérieur à 1251 €	1,52 €	0,76 €

Et décide de modifier l'article 1 du règlement intérieur pour autoriser les enfants de moins de 3 ans à manger à la cantine comme suit : **"La restauration scolaire est un service facultatif proposé par la commune et s'adresse à tous les enfants fréquentant l'école publique de la commune sous réserve d'acceptation du règlement intérieur"**.



Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet de **reconstruction de la station d'épuration** avec système de filtre vertical drainé d'une capacité de 800 EH pour un coût prévisionnel de 548 500 € HT de travaux, et sollicite une subvention à hauteur de 37 % auprès de l'agence de l'eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux de la **taxe d'aménagement** à 1,40 % de la part communale pour la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Compte tenu des nécessités du service d'entretien des espaces verts et de la voirie, le conseil municipal décide de **créer un emploi dans le cadre du Parcours-Emploi-Compétences (CUI-CAE)**, à compter du 1er octobre 2024, pour une durée de 9 mois à raison de 32h hebdomadaire, renouvelable sous conditions.

Le conseil municipal sollicite une subvention de 22 500 € auprès de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval au titre du fonds de concours pour l'**achat du terrain de l'ex karting** dans le cadre de l'**aménagement autour de l'étang du Tertre Rablais**.

**SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la réalisation des travaux de **réfection de la toiture des deux appentis des ateliers municipaux et la clôture mitoyenne** entre la parcelle ZM n°2 appartenant à SAS CADOREL PAYSAGE et AA n°2 appartenant à la commune, pour un montant estimatif total de 14 850 € HT, soit 17 820 € TTC.

A l'occasion du **repas les aînés** de la commune de plus de 67 ans avec animation musicale, le 12 octobre prochain, le conseil municipal décide :

- de retenir le restaurant "La Taverne des Vallées" de Châteaubriant pour un menu complet, service et boissons compris, proposé à 39,50 € TTC par personne, soit un marché estimé à 4 345 € TTC,
- de fixer à 26 € le montant du colis offert aux aînés de la commune âgés de 67 ans et plus dont l'état de santé ne permettrait pas de participer au repas et à ceux domiciliés en Maison de retraite,
- de fixer à 39,50 € la participation financière pour le conjoint et pour l'élu(e) de moins de 67 ans participant au repas,
- de fixer un crédit de 250 € ttc pour l'animation autour du repas.

Le conseil municipal décide d'INSTAURER l'**exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une durée de 5 ans et 3 ans** d'abattement dégressif, pour les créations ou reprises d'entreprises y compris professions libérales, notamment les médecins et auxiliaires médicaux (**article 1466 G** du code général des impôts) et l'**exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties sans limitation de durée**, pour les hôtels, meublés de tourisme et chambres d'hôtes selon les dispositions prévues à l'article 1383 E bis du code général des impôts.

**SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de **fixer la redevance assainissement pour 2025** (+2%) à 35,00 € HT par abonné pour la part fixe et à 1,57 € HT par m3 d'eau consommé pour la part variable.

Suite à un alea apparu sur le pignon nord de la bâtisse, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver deux **avenants aux marchés** de travaux pour la **réhabilitation d'un bâtiment en local associatif et culturel**. Pour le lot n°01 (VRD – Gros Œuvre – Démolition) l'entreprise CHANSON : démolition et reconstruction du pignon nord de 18 380,98 € HT soit 22 057,18 € TTC et pour le lot n°11 (Chauffage – Traitement d'air – GTC – Plomberie) l'entreprise DUFOURD Raphaël pour la dépose/repose des tuyauteries et l'ajout du robinet de puisage de 737,53 € HT soit 885,03 € TTC.



**Budget primitif 2024**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Commune</b>	989 868,00 €	989 868,00 €	739 962,00 €	739 962,00 €
<b>Assainissement</b>	119 791,00 €	119 791,00 €	574 889,00 €	574 889,00 €
<b>Auberge</b>	94 573,00 €	94 573,00 €	83 567,00 €	83 567,00 €
<b>Lotissement des landes II</b>	153 183,00 €	153 183,00 €	84 221,00 €	84 221,00 €

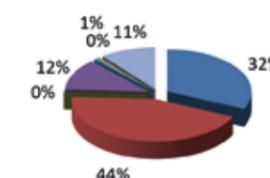
**Taux d'imposition 2024**

**Décision du Conseil Municipal du 04 avril 2024**

Libellés	BASES 2024 notifiées par les services fiscaux	TAUX 2024 appliqués par décisions du Conseil Municipal	PRODUIT FISCAL ATTENDU voté par le Conseil Municipal
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	829 400 €	31,83 %	263 998 €
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	88 700 €	48,77 %	43 259 €
<b>Taxe d'habitation</b>	33 400 €	16,74 %	5 591 €
<b>Total du produit fiscal perçu par la commune</b>			<b>312 848 €</b>

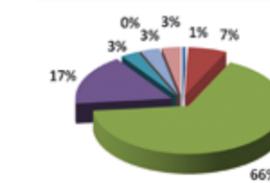
**Compte administratif 2023**

**Dépenses de fonctionnement**  
Total : 782 956,68 €



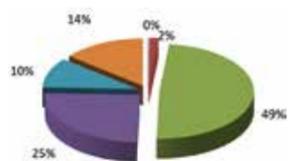
- Charges à caractère général (249 166,11 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (344 673,97 €)
- Atténuations de produits (234,00 €)
- Autres charges de gestion courante (95 364,09 €)
- Charges financières (6 068,56 €)
- Charges exceptionnelles (3 764,13 €)
- Opération d'ordre transfert entre sections (83 685,82 €)

**Recette de fonctionnement**  
Total : 908 396,56 €



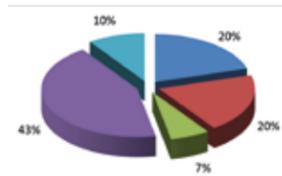
- Atténuation de charges (5 121,58 €)
- Produits services, domaine et ventes (59 431,34 €)
- Impôts et taxes (601 807,59 €)
- Dotations et participations (154 759,12 €)
- Autres produits de gestion courante (27 857,50 €)
- Produits financiers (2,96 €)
- Produits exceptionnels (30 140,07 €)
- Opération d'ordre transfert entre sections (29 276,40 €)

**Dépenses d'investissement**  
Total : 206 101,54 €



- Immobilisations incorporelles (354,82 €)
- Subventions d'équipement versées (3 134,67 €)
- Immobilisations corporelles (100 517,14 €)
- Immobilisations en cours (51 635,91 €)
- Emprunts et dettes assimilées (21 182,60 €)
- Opération d'ordre transfert entre sections (29 276,40 €)

**Recettes d'investissement**  
Total : 283 974,29 €



- Subventions d'investissement (58 049,00 €)
- Immobilisations corporelles (56 276,40 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (18 931,86 €)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (123 307,61 €)
- Opération d'ordre de transfert entre sections (27 409,42 €)

## Tarifs des salles municipales 2025

### SALLE BELLEVUE

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	173 €/1j	260 €/1j
	260 €/2j	390 €/2j
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	54 €/j	173 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de cartes, expo-vente, thé-dansant, réunion, etc...</i>	206 €/1j	314 €/1j 390 €/2j
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit <i>(pour les associations)</i>	260 €/j
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	390 €/an (3h semaine en une journée) + 30 % par journée supplémentaire de 3h	



Une **caution de 500 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire.

La vaisselle est comprise dans le prix de la location.

## Tarifs des salles municipales 2025 (suite)

### SALLE LA GRANGE AUX POÈTES

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	347 €/1j	660 €/1j
	519 €/2j	984 €/2j
	+162 €/jour supplémentaire consécutif	+270 €/jour supplémentaire consécutif
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	98 €/j	227 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de cartes, expo-vente, thé-dansant, réunion, etc...</i>	347 €/1j	487 €/j
	+173 €/jour supplémentaire consécutif	
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit <i>(pour les associations)</i>	378 €/j
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	487 €/an (3h semaine en une journée) + 30 % par journée supplémentaire de 3h	



Une **caution de 800 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire.

La vaisselle est comprise dans le prix de la location.

**Location du matériel :**  
Sonorisation : 77 €  
Écran et vidéoprojecteur : 77 €  
**Caution : 326 €**

## Participations et subventions 2024

PARTICIPATION AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	
Animation sportive départementale	839,80 €
Redevance spéciale ordures ménagères bâtiments communaux	1 000 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ	
L.U.S.T.V.I Football	855,00 €
ACSE Sport et Culture Ecole Louisfert	500,00 €
Comité des Fêtes	1 600,00 €
66th Infantry Division	350,00 €
Office Intercommunal des Sports	296,00 €
Association des donateurs de sang bénévole	100,00 €
ADAR - Aide à Domicile en Activités Regroupées	256,00 €
ADT – Aide à Domicile pour Tous	218,00 €
ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural	100,00 €

## Principaux marchés passés en 2024

### SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

OBJET	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT HT
VRD - Gros œuvre - Démolitions	Chanson	Châteaubourg (35)	97 280,00 €
Charpente	Charpente & construction bois	Issé (44)	31 015,70 €
Désamiantage - Couverture	Construction Moutel	Redon (35)	49 800,00 €
Menuiseries extérieures	Sigma	Segré-en-Anjou Bleu (49)	27 926,00 €
Menuiseries intérieures	Sigma	Segré-en-Anjou Bleu (49)	4 957,50 €
Doublage - Isolation - Cloisonnements	Sigma	Segré-en-Anjou Bleu (49)	31 058,50 €
Revêtements de sols	Taera sols	Bouaye (44)	8 217,00 €
Plafonds suspendus	Gauthier plafonds	Guichen (35)	3 050,00 €
Peinture	Volume et couleurs	Saint-Herblain (44)	3 700,00 €
Electricité - Courants faibles - Sécurité incendie	SPIE Building Solutions	Châteaubriant (44)	20 500,00 €
Chauffage - Traitement d'air - GTC - Plomberie	SARL Dufourd Raphaël	Erbray (44)	36 918,98 €
Avenant n°1 - VRD - Gros œuvre - Démolitions	Chanson	Châteaubourg (35)	18 380,98 €
Avenant n°1 - Chauffage - Traitement d'air - GTC - Plomberie	SARL Dufourd Raphaël	Erbray (44)	737,53 €

## Principaux marchés passés en 2024 (suite)

### DIVERS MARCHÉS

OBJET	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT HT
Acquisition de 2 défibrillateurs	SCHILLER France	Bussy-Saint-Georges (77)	1 929,00 €
Mise à jour du classement des voies communales	Geoptis	Issy-les-Moulineaux (92)	5 040,00 €
Mission d'assistant à maîtrise d'œuvre - reconstruction de la station d'épuration	EC'Eau conseil	Chatres (28)	23 925,00 €
Mission d'assistant à maîtrise d'œuvre	Calligée	Nantes (44)	7 450,00 €
Achat de tables et bancs pour manifestations extérieures	Comat & Valco	Bezier (34)	1 665,00 €
Achat de bacs de rangement pour la vaisselle des salles municipales	Sedec	Veigné (37)	938,70 €
Achat d'une autolaveuse pour la salle Bellevue	Obyo	Cornillé (35)	3 402,90 €
Travaux d'empierrement parking et allée du plan d'eau communal	Richard TP	Ruffigné (44)	17 146,59 €
Fourniture et pose d'un garde-corps pour ponton PMR	Bois Loisirs Créations	Saint-Mars-du-Désert (44)	1 636,30 €

## Autorisations d'urbanisme délivrées en 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE			
Date	Nom	Objet	Lieu
18/03/24	DELAUNAY Louis et CHEVALLEREAU Sarah	La construction d'une maison individuelle	2, La Delinais
18/03/24	JASIAK Artur	La construction d'une extension	16, La Riolaïs
18/03/24	RICHARD Anthony	La construction d'une extension de l'habitation, d'un abri de jardin et d'une pergola bioclimatique	35, La Delinais
27/06/24	Groupe TPM	La construction d'un atelier de réparation pour matériel professionnel	9 rue des Coquelicots ZAC de la Bergerie
11/07/24	SCI GUL	L'extension d'un local artisanal	7 rue des Coquelicots ZAC de la Bergerie
11/07/24	DIAIS Gilles	La transformation d'une ancienne étable en maison d'habitation	3 bis, La Touche
02/08/24	ROBERT Didier	La construction d'une maison individuelle	1 Ter, La Delinais
30/08/24	GÉRARD Amélie	La construction d'une maison individuelle	10 rue des Frênes
13/09/24	Presqu'île Investissement	La réalisation d'un bâtiment accueillant 3 cellules d'activités	23 rue de la Gare
18/09/24	LE SECH Julien et AYMOND Charlotte	La construction d'un garage	7 rue Le Côte
18/09/24	BOUDESSEUL Gérard	La pose d'une pergola	3, La Delinais
26/11/24	MORIN Arnaud	La pose d'une pergola	8 rue des Chênes

## Autorisations d'urbanisme délivrées en 2024 (suite)

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES			
Date	Nom	Objet	Lieu
22/01/24	BRICAULT Fabrice	L'installation de 8 panneaux photovoltaïques	1, Les Rôtis
08/02/24	RICOUS Alain	Le ravalement de l'ensemble des façades	1 rue de la Grée
09/02/24	RATIVEL Béatrice	Le changement de la porte d'entrée de PVC en alu	11 rue de l'Espérance
14/02/24	FREDOUEIL Ambroise	La pose de panneaux photovoltaïques	2, L'Insensidare
23/02/24	ROBERT Stéphane	La modification d'une porte de garage en baie vitrée	14, La Delinais
12/03/24	PESLERBE Daniel	Le changement des ouvertures bois en PVC	1, La Chevalerais
25/03/24	MINCHENEAU Cindy	L'installation d'un conduit d'évacuation de poêle à pellets	La Gare
16/04/24	GUINEL Alice et PINON Maxime	La création de 10 ouvertures en aluminium gris	2, La Loctière
02/05/24	LEGRAND Ludovic	La construction d'une piscine	14 rue de l'Abbé Cotteux
03/05/24	BROUYER Christian	L'installation d'une pergola en bois	11 rue des Tilleuls
14/05/24	BARBIER Stéphane	La construction d'une pergola	8 rue de la Grée
15/05/24	BRIAND Jean Noël	La pose de 16 panneaux photovoltaïques sur la toiture de la grange existante	2, Le Clos Potier
15/05/24	BRADANE Anthony	L'installation de 8 panneaux photovoltaïques	18 rue de l'Abbé Cotteux
15/05/24	GUÉRIN Christophe	L'installation de 15 panneaux photovoltaïques	24, La Riolois
28/05/24	Société NHÉO	La pose de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie solaire et revente totale	22 rue des Coquelicots ZAC de la Bergerie
29/05/24	DEROCHE Sylvie	Le changement des ouvertures, le ravalement de façades et la création d'un conduit	10 rue René Guy Cadou
11/06/24	BRILLET Jérémy	La construction d'un préau en extension du garage existant	8 rue de la Gare
13/06/24	GÉRAULT Paul	La pose de 8 panneaux photovoltaïques	3, Thierré
16/07/24	RIGAUX Claude	Le changement des ouvertures	8 rue René Guy Cadou
02/08/24	ADAM Emilien	Le ravalement de façades	5, La Libeaudais
05/08/24	CRUAUT Bernard	L'isolation par l'extérieur et le changement des menuiseries	1, L'Eveillarderie
30/08/24	HARDY Michel	L'installation d'un abri de jardin	16 rue Le Cône
05/09/24	SARL SODENES	L'installation photovoltaïque en vue de la production d'énergie renouvelable	Thierré
05/09/24	TARDIF Cécile	La construction d'un carport	7 rue des Tilleuls
15/10/24	LEGRAND Ludovic	La pose de panneaux photovoltaïques	14 rue de l'Abbé Cotteux
24/10/24	LECRAC Jean-Louis	L'isolation des murs par l'extérieur	3, Le Creux

## Accueil périscolaire

Cette année nous faisons carton plein ! Et c'est le cas de le dire puisque nous avons choisi comme thème d'activités "le papier dans tous ses états".

Bricolages, histoires, contes et théâtre d'ombres seront mis en avant pour cette année ainsi que les sports collectifs et les activités extérieures comme les karts et trottinettes qui plaisent énormément.

Aussi, notre abonnement à la ludothèque de Châteaubriant nous permet de découvrir ou redécouvrir de nouveaux jeux de société à chaque période.

Enfin, Sandy, Chrystèle et Karine vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.



## Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque intercommunale de Louisfert est ouverte à toutes et tous, et l'inscription y est gratuite. Les professionnels et bénévoles sont heureux de vous accueillir le mardi de 14h à 17h, mercredi de 16h à 18h, jeudi de 14h à 17h et vendredi de 16h à 18h.

Il est possible d'emprunter quinze documents par carte pour une durée de quatre semaines.

Les médiathèques de la Communauté de Communes proposent des livres, bandes dessinées, des périodiques, des CD et des DVD. S'y ajoutent depuis récemment des jeux vidéo pour console Nintendo Switch (à raison de deux jeux par famille maximum). Si vous ne possédez pas de Nintendo Switch, il est également possible d'y jouer sur place dans les médiathèques de Châteaubriant et de Saint-Vincent-des-Landes.

La bibliothèque de Louisfert fonctionne en réseau avec les 25 autres bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Grâce à la navette, les documents circulent entre les différents sites et sont réservables par internet ou sur place en faisant votre demande auprès des bibliothécaires.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous développons un service de portage à domicile avec l'aide de nos bénévoles. Vous pouvez prendre contact avec votre bibliothèque pour une mise en place de celui-ci : par téléphone au 02 40 81 31 83 (aux horaires d'ouvertures) ou par courriel [deponia.renault@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:deponia.renault@cc-chateaubriant-derval.fr)

Les bibliothèques intercommunales proposent de nombreuses activités culturelles qui vous sont communiquées via le C'Agenda.

Nous espérons vous y voir nombreux !



### Horaires de la bibliothèque de Louisfert :

Mardi : 14h-17h  
 Mercredi : 16h-18h  
 Jeudi : 14h-17h  
 Vendredi : 16h-18h

# Tertre Rablais

Les travaux de la première tranche concernant la base de loisirs de Louisfert sont terminés.

## CONCERNANT LE PLAN D'EAU

Deux bancs sont installés face à l'étang, ainsi que des supports pour garer vos vélos.

Des poubelles sont mises à disposition le long du circuit.

Un parking le long de la voie verte est réservé aux voitures, avec un emplacement réservé au fond, pour personnes P.M.R & P.S.H.

L'acquisition du terrain de l'ancien Karting permet d'agrandir la zone de loisirs ce qui fait qu'environ 8 000 m<sup>2</sup> vont être renaturé avec des jeunes arbres (chênes, bouleaux, châtaigner, cerisier sauvage, saules, etc...) récupérés sur le site lors du nettoyage.

La renaturation est un renforcement des berges de l'étang sont prévus.

Vous pouvez maintenant en faire le tour, une allée de 2,50m en stabilisé, ceinture l'étang.



Etang du Tertre Rablais



Sentier autour de l'étang



Après le ponton de pêche



Cinq tables sont à disposition, dont une adaptée aux P.M.R & P.S.H à côté du ponton de pêche réservé en priorité à ces personnes.



Vue de la partie haute boisée



Deuxième table dans la partie haute



Table P.M.R. & P.S.H avec derrière le ponton de pêche (les protections sont en cours de fabrication)



Table en face sur l'ancien terrain de Karting, en cours de reboisement

Une liaison pédestre et vélo situé au bout de l'étang permet de rejoindre la zone de la bergerie.



Accroche vélos



2024

**MONTAGE FINANCIER DE LA PREMIÈRE TRANCHE**  
(hors achat du terrain de Karting)

CRÉANCIER	OBJET DU MANDAT	MONTANT HT	SUBVENTIONS	%
Entreprise Daniel Richard	Travaux tp aménagement autour de l'étang du Tertre Rablais, création allée autour, arrachage souche et branche, enrochement	8 343,20 €	-	
Mavasa	Achat de mobiliers, table de pique nique, table de pique nique PMR, bancs, corbeilles	5 821,56 €	-	
Mavasa	Achat de range vélos	661,00 €	-	
Entreprise Daniel Richard	Travaux tp aménagement autour de l'étang du Tertre Rablais, empièchement allée, parking	16 794,00 €	12 583 € (département)	35,20%
Bois loisirs création	Ponton PMR	4 100,00 €	1 025 € (fédération de pêche 44)	2,80%
	<b>Total</b>	<b>35 719,76 €</b>	<b>13 608,00 €</b>	<b>38%</b>

**2ÈME TRANCHE**

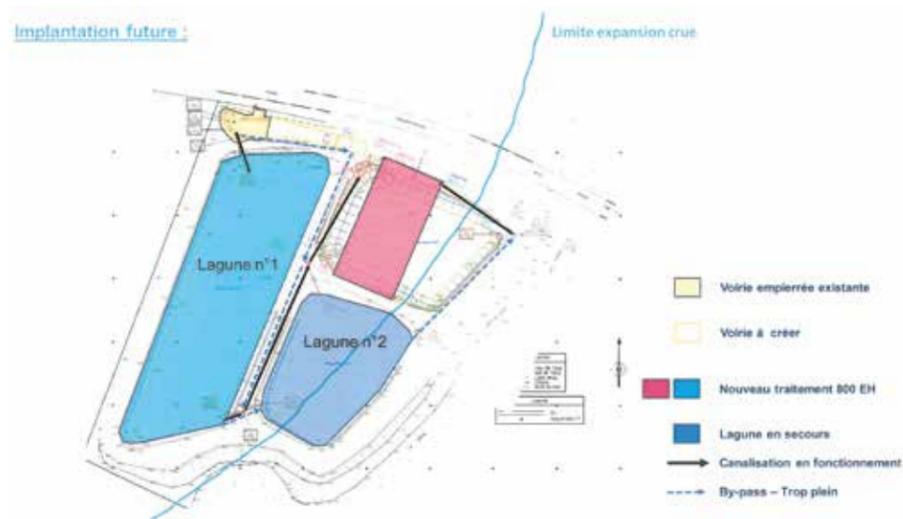
- Achat du terrain (frais inclus) : 46 384 €,
- Travaux prévisionnels + équipements : 48 930 € HT,
- Subvention de la Communauté de Communes Châteaubriant – Derval : 22 500 €, soit 37,44 %.

**OBJECTIFS 2025**

- Création d'un parcours sportif, pour adulte à l'intérieur de la zone reboisée,
- Mise en place d'une aire de jeux pour enfant, côté est du terrain,
- Toilettes,
- Plantation et finitions d'aménagements de la zone.

**Assainissement de la commune**

Les travaux concernant l'agrandissement et le renouvellement de la station d'épuration devraient démarrer à partir du mois d'avril 2025, car l'épandage des boues est interdit entre septembre et avril, et nous devons vider la lagune 3.



**Maison des associations et de la culture**

Les travaux de la salle associative et culturelle avancent, mais nous avons dû faire face à un problème caché, qui n'a pas été diagnostiqué au départ par le bureau "d'étude structure". La plus-value s'élève à 19 118 €, et nous fait retarder de plus d'un mois la continuité des travaux.

En effet, le pignon côté nord étant mitoyen et pas visible de l'extérieur, il ne reste plus qu'à en construire un !

- Le montant total de la rénovation : 333 452 €
- Subventions de l'état : 114 482 €
- Subvention du département : 118 980 €
- Subvention de la communauté de communes : 23 600 €
- Soit un total des subventions de : 257 062 €

Souhaitons ne plus avoir d'imprévus et nous pourrons rentrer dans les lieux vers le mois d'avril 2025.



Avant



Après

**Défilé du 11 novembre**

Un grand nombre de Locfériens étaient au rendez-vous pour commémorer le 11 novembre au monument aux morts, situé au calvaire de Louisfert.

Merci à l'U.N.C.A.F.N. ainsi qu'au 66th Infantry Division d'avoir participé et accompagné les citoyens lors du défilé à partir de la mairie.



## Porte drapeau

L'association Locférienne de l'Union Nationale des Combattants et Afrique du Nord, (U.N.C.A.F.N.) s'est procuré un **troisième drapeau en mémoire de nos anciens combattants qui se font de plus en plus rare.**

Lors de la commémoration du 11 novembre, nos trois jeunes porte-drapeaux ont répondu présent.



## U.N.C.A.F.N.

L'U.N.C.A.F.N. mémoire vous présente les nouveaux membres du bureau :

**Président :** Monsieur Alain Guillois

**Trésorière :** Madame Rozenn Rousseau

**Trésorier adjoint :** Monsieur Anthony Bradane

**Secrétaire :** Madame Françoise Emelin

**Secrétaire adjoint :** Monsieur Patrick Rondel



INFORMATIONS MUNICIPALES

## Carte d'identité ou passeport

**La procédure pour obtenir une nouvelle carte nationale d'identité ou un passeport a évolué et ne se fait plus à la Mairie de Louisfert.**

Vous pouvez effectuer votre **demande de carte d'identité ou de passeport** dans n'importe quelle mairie équipée d'un **dispositif de prises d'empreintes digitales**, pour cela, vous devez **prendre rendez-vous** à :

- Châteaubriant : 02.40.81.02.32
- Nozay : 02.40.79.79.79
- Derval : 02.40.07.70.11
- La Meilleraye-de-Bretagne : 02.40.55.20.06

Le délai d'attente peut être long, nous vous conseillons de préparer votre dossier en remplissant un formulaire de pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>

INFORMATIONS MUNICIPALES

## Propreté de l'espace public

Contrairement à une **idée faussement répandue**, la propreté de l'espace public **ne relève pas seulement** du ressort des employés municipaux mais d'abord de l'ensemble des citoyens. C'est **le devoir civique** de chacun de balayer devant son domicile, d'arracher les herbes qui poussent le long de sa façade... au même titre que nous avons l'**obligation de déblayer la neige ou le verglas**, afin d'assurer la sécurité de tous.

Les massifs et platebandes fleuris ne sont pas les lieux où l'on doit faire "crotter" son animal de compagnie, **munissez-vous d'un sac** et respectez ainsi le personnel chargé de l'entretien des espaces verts.

## Lotissement des Landes

Il reste une parcelle de 723 m<sup>2</sup> dans le lotissement des Landes situé au 11 rue des Frênes.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et venir vous renseigner à la mairie.



INFORMATIONS MUNICIPALES

## Chiens sur la commune

Nous rappelons aux propriétaires de chien que la **divagation de leur animal est interdite** sur le domaine public. Depuis quelques temps, le **nombre de plaintes sur la commune augmente** et devant l'agressivité de certain, nous allons devoir faire appel à la fourrière pour les récupérer et les frais seront à la charge du propriétaire du chien.

*(l'article R622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui – contravention de 2ème classe soit 150€).*

**Aussi, il est prévu par la loi que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements intempestifs de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage sous peine d'amende.**

N'oubliez pas que chaque animal domestique doit être obligatoirement tatoué afin d'être identifiable en cas de fugue.



INFORMATIONS MUNICIPALES

## Recensement du citoyen obligatoire

Les jeunes français et françaises **âgés de 16 ans et domiciliés sur la commune de Louisfert** doivent se faire recenser auprès de la mairie munis du livret de famille et de la carte d'identité en cours de validité.

**Ce recensement obligatoire** permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans et d'être convoqué à la journée de défense et citoyenneté.

La Mairie vous remettra alors **une attestation de recensement**, il est primordial pour vous de la conserver précieusement. Cette attestation vous sera réclamée, si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc...).

Pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), le jeune recensé reçoit **sa convocation environ 1 an** après la date du recensement en mairie. Il recevra un **ordre de convocation** lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date de la JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site : [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)



Pour plus d'information, consulter : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

**Centre du Service National et de la Jeunesse**  
BP 21 – 35998 RENNES CEDEX 9  
09.70.84.51.51  
[csnj-rennes.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-rennes.contact.fct@intradef.gouv.fr)

## Remise en état du coq

Le **coq du calvaire** de Louisfert vient de se faire faire une beauté par les **agents de la commune**.

En effet, les années passent et il avait besoin d'une bonne restauration. Nous avons dû faire appel à la société Bovis située à Puceul pour le remettre en place !



## Repas des aînés

Le **samedi 12 octobre**, les aînés de la commune étaient invités au repas annuel. **L'accordéoniste Laurence Olivier** a animé cette journée.

Pour les personnes absentes pour cause de santé, un colis leur a été offert.



## Louisfert révisé son Plan Local d'Urbanisme

### A QUOI SERT LE PLU ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le PLU est un **document réglementaire** qui définit les **règles de constructibilité** pour chaque secteur de la commune : **Que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ?** et tant d'autres règles qui permettent d'assurer une intégration architecturale, paysagère et environnementale du projet.

Le PLU a également pour mission de **protéger et valoriser les éléments naturels** (mare, haie, espace boisé, ...), de prendre en compte les différents **risques environnementaux et technologiques**, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

La commune de Louisfert dispose d'un Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2008. Le PLU est un document qui est pensé à horizon 10 - 15 ans : **comment imaginer l'avenir de la commune dans 10 ans ?**

Bien qu'ayant connu des modifications pour prendre en compte des erreurs matérielles, des évolutions législatives (dernière modification en 2017), **il est nécessaire de réviser le PLU de Louisfert.**

Cette modification intervient à la suite de l'**adoption de nouvelles lois** et de l'approbation de documents supra-communaux tels que le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** ou le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** à l'échelle de la Communauté de Communes Chateaubriant Derval.

### LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU

**2023** : Prescription de la révision en Conseil Municipal,

**2024** : Diagnostic et enjeux,

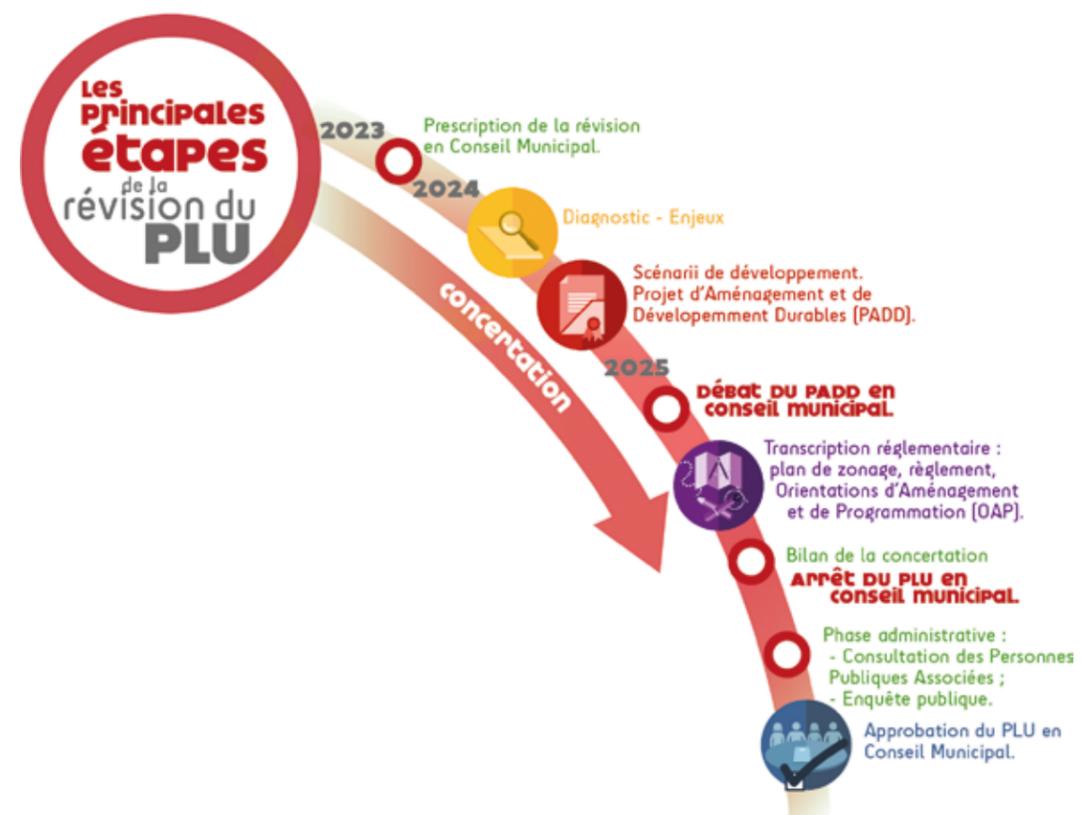
**2024** : Scénarii de développement. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),

**2024/2025** : Traduction réglementaire : Plan de zonage, Règlement écrit, Orientation d'Aménagement et de programmation,

**2025** :

- Arrêt en conseil municipal et bilan de la concertation,
- Phase administrative : Consultation des Personnes publiques associées (PPA), Enquête publique

**Fin 2025** : Approbation en conseil municipal.



### ZOOM SUR LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : L'OBJECTIF DE MODÉRATION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

La Loi portant lutte contre le **dérèglement climatique** et le **renforcement de la résilience** face à ses effets, couramment appelée la **Loi Climat et Résilience**, du 22 août 2021 constitue un tournant dans la manière de construire les villes et les villages.

La loi intervient dans un contexte d'**étalement urbain et de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** conséquente. Elle vise donc à préserver de l'urbanisation ces terres qui constituent une ressource pour le territoire.

La Loi promeut une **réduction de 50% de la consommation foncière** de terres agricoles, naturelles et forestières : Dans un premier temps, il s'agit de quantifier le nombre d'hectare de terres agricoles, naturelles et forestières consommées entre 2011 et 2021 et dans un second temps de prévoir une réduction de 50% de cette consommation entre 2021 et 2031. **L'application de cette loi est immédiate**, cela signifie que tous les hectares de terres agricoles, naturelles ou forestières consommées depuis 2021 sont déduits de l'enveloppe octroyée.

La loi voit plus loin : **un objectif de Zéro artificialisation nette**. A horizon 2050, il ne sera plus possible de construire sur des terres agricoles, naturelles et forestières à condition de compenser en renaturant des espaces.

### LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Phase 1 : Diagnostic

Cette étape correspond à une phase importante dans le cadre de l'élaboration d'un PLU. Ce dernier doit ainsi permettre de **mettre en évidence les points forts et les points faibles** ainsi que les opportunités

et menaces qui pèsent sur le territoire sur l'ensemble des thématiques relatives à l'aménagement ("Quelle évolution démographique ? Quelle évolution en matière d'emplois sur le territoire ?"). Il est une base essentielle à la définition d'un **projet de territoire** qui réponde aux **grands enjeux d'aujourd'hui et de demain**.

## Louisfert révisé son Plan Local d'Urbanisme (suite)

### Phase 2 : Diagnostic

A partir des **constats, préoccupations et besoins recensés** à l'occasion de la première phase, les élus sont invités à échanger et débattre pour **fixer des objectifs** en matière d'urbanisme, d'attractivité, d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'environnement, de préservation des paysages et des patrimoines qui seront à atteindre par la commune dans les 10 à 15 prochaines années.

### Phase 3 : Traduction règlementaire

Pour devenir opérationnelles, les orientations choisies par les élus doivent être traduites au sein de différents documents que ce soit au sein du **règlement graphique** (plan de zonage), règlement écrit ou encore les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**.

- **Le plan de zonage** délimite les différents espaces de la commune en définissant des secteurs à vocation urbaine, agricole ou naturelle. Chaque portion du territoire va ainsi être couverte par un zonage correspondant à sa vocation,
- **Le règlement écrit** va quant à lui définir les règles qui s'appliquent au sein de ces différents secteurs et sous-secteurs que ce soit pour les zones U, AU, A ou N, chaque secteur ayant ses règles propres,
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP)**, vont définir pour l'ensemble des secteurs 1AU mais aussi certains secteurs U à enjeux, les principes d'aménagement du secteur en question.

### Phase 4 : Phase administrative

Concertées tout au long de la procédure, les personnes publiques associées ont trois mois pour **émettre un avis sur le projet de PLU**. Elles doivent s'assurer qu'il respecte bien les lois nationales et les documents de rang supérieur élaborés par la Région Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, la communauté de communes Chateaubriant-Derval et différents syndicats. A la suite de ces avis, la population disposera, au minimum, de 30 jours pour **s'exprimer sur le projet de PLU**. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, compilera l'ensemble des remarques et formulera son propre avis. La commune disposera ensuite d'un temps court pour répondre, de manière justifiée, à toutes les demandes. Une fois ajusté, **le PLU sera approuvé en Conseil municipal**. Il sera alors applicable et remplacera le PLU actuel.

### COMMENT VOUS INFORMER ET COMMENT VOUS EXPRIMER ?

Des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure.

La 1ère réunion publique aura lieu avec une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables au cours de l'année 2025.

Un registre de concertation est désormais disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

## VIE ASSOCIATIVE

### Comité des fêtes

Pour le Comité des Fêtes le deuxième semestre 2024 a été marqué par l'**organisation de la fête de la musique**.

Celle-ci fut organisée le 22 juin, malgré une météo très moyenne dans la semaine, pour le week-end nous avons bénéficié d'un temps idéal. Avec la participation de groupes locaux et du club de country de Louisfert, la soirée a été une réussite, la présence de nombreux locfériens de tous âges

nous encourage à renouveler cette animation, elle aura lieu le **samedi 21 juin 2025**.

Le samedi 19 octobre a été organisé un repas à la Grange aux Poètes, malgré des réservations de dernière minute, nous avons eu assez de participants pour passer une soirée agréable.

Avant la prochaine fête de la musique, aura lieu le **traditionnel repas de boudins** le 1<sup>er</sup> mars et bien entendu notre incontournable **week-end de Pâques** avec ses différentes épreuves cyclistes.

Le Président, Gilles DIAIS



## Coup d'pouce, La Force du collectif

### Une nouvelle association a vu le jour à Louisfert !

Coup d'pouce - La Force du collectif, c'est au départ 2 amies et collègues qui constatent des besoins sur le terrain et ont l'envie de contribuer à du mieux. Aujourd'hui, nous sommes **16 membres actifs** de tout âge et de divers horizons !

Nos missions : **là où les besoins se ressentent...** et ça ne manque pas ! Nous avons choisi que l'association puisse **donner des coups de pouce à diverses causes** que nous sélectionnons lors de nos réunions. Notre aide peut être sous diverses formes : humaine, matérielle, financière, logistique... avec toujours comme fil conducteur la solidarité, le local.

Vous l'aurez compris, les caméléons, c'est nous !  
On s'adapte aux besoins des projets sans jamais perdre de vue nos valeurs.

Pour le moment, nous avons choisi de démarrer pour **les femmes opérées du sein**. Notre objectif : leur proposer des ateliers bien-être (pour elles et leurs aidants), une parenthèse de douceur dans un quotidien rythmé souvent par les soins, les trajets... En parallèle, des besoins sont repérés pour **les enfants placés, la cause animale...** et nos sensibilités nous amèneront à bien d'autres causes !

Pour ce faire, nous sommes sur le terrain pour récolter des fonds : des permanences paquets cadeaux à King Jouet, une tombola au Barbylone à St Julien de Vouvantes pour octobre rose, une tombola au P'tit Loc pour novembre bleu et très prochainement, le Concours de puzzles !

Pour pouvoir mettre des visages sur l'association, vous y trouverez : Cécile Martin Fredoueil, Ségolène Minaud, Edwige Ollivier, Sylvie Deroche, Delphine Maloeuvre et Bruno Martin pour le bureau. Ainsi que Mélodie Pinel, Barbara Guerif-Robert, Céline Piton, Myriam Lete, Isabelle & Méline Ledru, Lily & Lisa Cruz, Ninon Martin Fredoueil, Loïc Deroche en tant que membres (hyper) actifs.

Si vous souhaitez **nous soutenir**, vous pouvez nous **suivre sur les réseaux sociaux** où nous vous précisons nos actions en cours. **Vous pouvez aussi nous glisser des idées de causes ou d'actions !** Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous !

A très vite !



06.71.11.48.59  
Assocoupdouce44@gmail.com



## Animation sportive

Cette année, le nombre d'enfants de la commune de Louisfert est en augmentation. Les **cours de multisports** ont lieu chaque jeudi. Il reste de la place pour inscrire les enfants de la commune **uniquement chez les CE1 CE2.**

2023 / 2024

CE	19
CM	16

### ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES

- **Les activités sportives** sont proposées sous forme de cycles d'apprentissage. Ces cycles durent de 6 à 8 semaines. Les enfants y apprennent des sports divers et variés, comme le hockey, badminton/ tennis, gymnastique, sport collectif, le rollers, course d'orientation etc...
- **Les vacances scolaires** sont également animées par des stages sportifs. Depuis cet été, les stages sont essentiellement organisés soit à la journée, soit à la demi-journée. Ceux-ci présentent l'avantage de faire découvrir d'autres sites et d'autres sports aux enfants (escalade, tennis, tir à l'arc, VTT, parcours d'orientation),
- **L'aide financière apportée par l'Office Inter-communale des Sports (O.I.S)** permet de réduire les coûts de ces stages et ainsi d'être accessible à un plus grand nombre de familles des communes de Moisdon-la-Rivière, La Meilleray-de-Bretagne, Louisfert et Grand Auverné,
- Beaucoup de stages sont également organisés sur **le site de Vioreau**. Le développement de la base départementale permet aux enfants de venir pratiquer des activités comme la voile (catamaran, planche à voile), canoë, VTT, escalade, tir à l'arc, et d'autres encore,
- Tous les ans, d'autres animations sont organisées comme le triathlon, le mondialito, le **RAID famille**. Nous organisons maintenant un raid famille à partir de 7 ans jusqu'à 14 ans. Cette année, le raid famille a eu lieu à Saint-Aubin-des-Châteaux,

- Nous avons organisé des **sorties accrobranches & aqua-park** pour les 7-9 ans. Concernant les 10-11 ans, nous avons proposé des sorties **paintball et canyoning**. Nous remercions l'O.I.S qui permet de diminuer les coûts des sorties,
- Cette année a lieu une **semaine olympique & paralympique**. Nous avons fait découvrir plusieurs sports comme le break-dance, le skateboard, l'escrime. Nous avons également découvert le cécifoot, le para-athlétisme, para-escalade et le para-escrime,
- Cette année, nous avons organisé le **plus grand triathlon pour enfant de France** à Châteaubriant à Choisel, plus de 700 jeunes du département sont venus participer à cette épreuve.

### L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE SUR LE SECTEUR

- Depuis le mois de septembre, plus de 180 enfants et adolescents, de 7 à 15 ans, **participent chaque semaine aux activités sportives** mises en place par l'éducateur du Département de Loire-Atlantique sur le secteur de Moisdon.



**Théo PUGOL**  
Éducateur Sportif Départemental de Loire-Atlantique



06.33.52.87.38  
theo.pujol@loire-atlantique.fr

## Association des donneurs de sang bénévoles de l'ex canton de Moisdon-la-Rivière

L'année 2024 arrive à sa fin et c'est au nom de l'association que je vous présente mes vœux de bonheur et de santé (pour donner votre sang).

L'ensemble des collectes se déroule correctement grâce au partenariat des municipalités qui sont toujours partie prenante pour ce genre d'évènement.

Je remercie les donneurs qui sont toujours présents et qui consacrent un peu de leur temps pour ce geste si simple. Je tenais également à remercier Monsieur CHAUVIN de la ferme de Bel Air qui a offert gracieusement toute la charcuterie pour la collecte de décembre 2023 à la Meilleray de Bretagne.

Nous vous attendons nombreux pour l'année 2025. Bonne année, bonne santé.

Une nouveauté cette année, en partenariat avec le crédit agricole Loire Atlantique / Vendée : **l'opération : oui'agi.**

Il s'agit pour les sociétaires de se rendre sur le site **ca-ouijagi.fr** ou de scanner le QR code afin d'accéder à votre espace, ce qui permettra de distribuer les points que vous aurez accumulés grâce à vos paiements effectués avec votre carte bancaire.

Le crédit agricole se chargera de transformer ces points en euros qu'il reversera à notre association.

Nous remercions Madame Virginie BROUSSE responsable de l'agence de Moisdon la Rivière de nous avoir proposé ce partenariat.

**A bientôt sur nos collectes ou il est préférable de prendre rendez-vous sur internet : [mon-rdv-dondesang.esf.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.esf.sante.fr)**

### Collectes 2025 :

- **Moisdon-la-Rivière :**  
Lundi 6 janvier  
Lundi 3 novembre
- **Louisfert :**  
Mardi 11 mars
- **Issé :**  
Mardi 6 mai  
Lundi 1<sup>er</sup> septembre
- **Grand Auverné :**  
Vendredi 4 juillet
- **La Meilleray de Bretagne :**  
Mardi 30 décembre



## Les Ateliers Ré-Créatifs

Voilà l'année se termine mais une nouvelle va commencer avec de nouvelles expériences et aventures.

Et si vous veniez, nous rejoindre bricoler, coudre, tricoter, **le jeudi à partir de 18h30 à 20h30 à la Grange aux Poètes (côté bar).**

Nous sommes 14 membres prêtes à vous accueillir.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le **06.33.29.96.69.**

Bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente,  
Céline PITON



## Amicale de l'École Publique de Louisfert



L'association Amicale de l'École Publique joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement scolaire chaleureux et accueillant. En participant aux activités et en soutenant les initiatives de l'AEP, chacun d'entre nous peut contribuer à faire de notre école un lieu d'épanouissement pour tous.

L'association a toujours besoin de bénévoles, c'est pourquoi toutes les aides sont précieuses et les bienvenues avec un mot d'ordre, la convivialité.

**A tous les membres qui ont quitté l'association à la rentrée, un très grand merci pour leurs investissements tout au long de ces belles années. Un grand merci et une belle continuation à Cécile Martin Fredoueil qui a tenu le poste de présidente avec passion durant plusieurs années.**

### PRÉSENTATION DU BUREAU 2024-2025

**Présidente:** Julie HEAS

**Trésorier:** Cédric JEUSSE

**Secrétaire:** Flavie PAQUEREAU

**Vice-présidente:** Laurine DENIEUL

**Vice-trésorière:** Rozenn ROUSSEAU

**Vice-secrétaire:** Sandrine BIDEZ

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux parents et ainsi l'AEP est fière de compter 20 membres.

L'Amicale organise, tout au long de l'année, diverses actions et événements (marché de Noël, vente de sapins, kermesse, collecte de papiers...) afin de financer les projets pédagogiques de l'école : sorties, voyages, spectacles ou achats de matériels scolaires.

Pour la survie de l'association qui fonctionne essentiellement grâce aux bonnes volontés, nous avons besoin de vous : que vous soyez parents d'élèves ou non, si vous souhaitez participer à l'aventure, même pour quelques heures dans l'année, votre aide est indispensable ! Et vos talents (bricoleurs, pâtisseries, petites mains...) seront les bienvenus !



**Comme l'an passé, l'Amicale poursuit son investissement et met tout en œuvre pour vous proposer une année rythmée d'initiatives. Plusieurs événements sont programmés :**

- **MARCHÉ DE NOËL :** le samedi 30 novembre 2024, de 10h à 18h à l'école avec des nouveautés ...
- **LA MISSION "LUTINS" (paquets cadeau) :** à King Jouet en novembre et décembre.
- **LA KERMESSE :** le dimanche 29 juin 2025. Nous comptons sur vous pour venir applaudir petits et grands sur le terrain de foot.
- **LE POT DE REMERCIEMENTS :** le vendredi 4 juillet 2025 à la Salle Bellevue, suivi d'un buffet froid, afin de remercier tous les bénévoles et le corps enseignant pour l'aide apportée tout au long de l'année. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous !

... et toujours les permanences, le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h, dans le nouveau local de l'Amicale (au fond de la rue de la Gare), pour les collectes de papiers et journaux uniquement.

Afin de garder le lien avec vous (parents, élèves et Locfériens), nous mettons l'accent sur le numérique en développant nos moyens de communication digitale :

**L'ADRESSE MAIL :** [aep.louisfert@gmail.com](mailto:aep.louisfert@gmail.com) (pour toute communication)

**LE SITE INTERNET :** [www.amicalelouisfert.wixsite.com/aep-louisfert](http://www.amicalelouisfert.wixsite.com/aep-louisfert).

Vous pouvez y retrouver l'ensemble des informations de l'Amicale : les événements à venir, les dates des prochaines réunions, les actions en cours, ainsi que les réalisations et investissements de ces dernières années et la galerie photos.

**LES RÉSEAUX SOCIAUX :** les comptes Facebook (**Aep Louisfert**) et Instagram (**aeploisfert**) que nous alimentons régulièrement pour vous partager notre actualité et vous montrer l'envers du décor !

**Alors n'hésitez pas à vous abonner pour suivre nos actualités !  
Nous vous souhaitons une belle année 2024-2025 !**

## Association Locférienne de Vie Culturelle

L'A.L.V.C. a connu le succès pour les manifestations organisées en 2024. Nous tenons à remercier tous les Locfériens pour leur participation.

L'A.L.V.C. a vu le jour le 29 mars 1989 voilà 35 ans. Nous avons au fil des années participé largement à l'animation de la commune.

Nous vous informons que l'A.L.V.C. est en danger, car son Président arrête ses fonctions le 1er janvier 2026 et malheureusement aucun successeur ne s'est manifesté à ce jour. Nous lançons un appel pour que l'A.L.V.C. perdure. Nous accueillons toutes les bonnes volontés manifestez-vous !

Nous vous souhaitons de bonne fête de fin d'année

L'équipe des membres de l'A.L.V.C.

### MANIFESTATIONS 2025

- **Dimanche 16 mars :** spectacle "les plus grands succès des années 80", 14h - Grange Aux Poètes
- **Du 28 juin au 5 juillet :** Voyage ANCV à Embrun (05)
- **Date à définir :** Sortie une journée
- **Dimanche 28 septembre :** Randonnée gourmande



## 66th Infantry Division

Notre association est composée de collectionneurs et passionnés d'histoire.

### PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2025

- **8 mai :** Cérémonie à Louisfert
- **Semaine du 6 juin :** Normandie, 81<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement
- **11 novembre :** Cérémonie à Louisfert
- **Courant de l'année :** Devoir de mémoire dans les écoles

**Claude Pageot**  
06.75.87.37.00



## "Louisfert en scène"



Cette année l'équipe de théâtre fait son festival.

Pour cela plusieurs groupes se sont mis en action :

- Un **groupe lecture** et un **groupe écriture** travaillent au choix et à l'élaboration des pièces depuis le mois d'avril,
- Le **groupe présentation** s'imprègne du thème festival qui sera le fil rouge de vos soirées,
- Le **groupe décor** se retrouve tous les samedis matin afin de vous surprendre,
- Un **groupe communication** a créé une page Facebook et Insta pour vous informer des dernières news de l'association.



### A VOTRE AGENDA 2025 :

- Vendredi **31 janvier** à 20h30
- Les samedis **18 janvier, 25 janvier, 1<sup>er</sup> février** à 20h30,
- Les dimanches **19 janvier, 26 janvier** à 14h30

Pensez à réserver sur **Hello asso**, par mail à louisfert-en-scene ou au 07.80.33.25.39

**Des permanences** auront lieu tous les lundis 19h30-20h00 et mercredis 20h00-20h30 à la Grange aux Poètes.

### LE BUREAU :

**Président et adjoint :** GRIMAUD Didier avec MACÉ Yannick  
**Secrétaire et adjointe :** BOURGOUIN Martine avec FRAISSE Isabelle  
**Trésorière et adjointe :** BRADANE Valérie avec RÉTHORÉ Muriel

L'équipe du théâtre vous souhaite une bonne année 2025

## Association Dance Country Locférienne

Cette année la **danse country** est bien présente à Louisfert, avec 3 cours de niveaux différents.

Nous nous retrouvons :

- le lundi à 19h30, c'est un cours de niveau 2ème année,
- le mardi à 18h30 niveau Débutant suivi à 19h45 des Novices (4-5 ans et +)

Et pour les confirmés, le cours est à Châteaubriant sous l'égide de WCD, le jeudi. Les inscriptions sont closes pour 2024-2025.



### ACTIVITÉ MARCHE NORDIQUE

Les **randonnées nordiques** ont lieu tous les jeudis et les samedis de 9h30 à 11h. Le lieu de rendez-vous est donné par Béatrice le jeudi et Dominique pour le samedi. En juin des séances d'initiation avec Dominique peuvent être prévues si intéressés.

Pour tous renseignements :

**Country et MN:**  
Béatrice - 06.08.93.31.30  
**MN :**  
Dominique - 06.40.13.11.13

## ADMR, un service à domicile pour tous !



En 2023, l'association locale ADMR du Nordcastelbriantais a réalisé **14176 heures d'intervention** auprès de **156 personnes aidées** par **18 salariées** sur l'ensemble du territoire, soit **+3.21% de hausse d'activité**.

	TOTAL HEURES	TOTAL DES PERSONNES AIDÉES
Châteaubriant	6 873	66
Erbray	292	9
Fercé	679	11
Louisfert	331	7
Moisdon-la-Rivière	944	11
Noyal-sur-Brutz	101	2
Rougé	1 457	11
Ruffigné	596	8
Saint Aubin des Châteaux	1 844	20
Soudan	594	4
Soulvache	379	4
Villepot	88	3
<b>TOTAL DES COMMUNES</b>	<b>14 176</b>	<b>156</b>

### LES PRESTATIONS RÉALISÉES SONT NOMBREUSES :

- **Aide humaine** (lever/coucher, toilette, habillage, ...)
- **Aide au quotidien** (entretien logement, entretien du linge, courses, ...)
- **Aide aux aidants** (répit, soutien/accompagnement, ...)

Notre association est présidée par Mme CHATELLIER Colette, accompagnée de Mme SECHET Marie-Paule et Mme MARCHAND Danièle.

Cette équipe œuvre à la bonne organisation du service et de la qualité de prestations effectuées par les salariées à domicile auprès de nos bénéficiaires.

Les bénévoles assurent la mission de **lien social** par des visites à domicile ou des événements collectifs :

- Si vous avez du temps libre,
- Si vous aimez les moments conviviaux,
- Si vous souhaitez vous investir dans des missions de lien social,
- En maîtrisant votre temps de disponibilité

### ALORS REJOIGNEZ NOUS !

*que ce soit vous-même, un parent, un enfant, un ami, un proche.*

L'association est prête à vous recevoir pour échanger sur le bénévolat au sein de l'ADMR. Nous sommes joignables au **02.40.07.81.67** ou par mail à **benevolat@fede44.admr.org**

**Association ADMR de Nort Castelbriantais :**  
Mairie - 44660 RUFFIGNÉ

**Adresse de correspondance :**  
Maison des Services du Pays de la Mée  
14 rue de la Garlais - 44590 DERVAL

02.40.07.81.67  
paysdelamee@fede44.admr.org  
www.admr44.org

## C.L.I.C du Pays de Châteaubriant

**Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.**

Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Le CLIC intervient **auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.**

Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc...)

Le CLIC intervient également **auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.**

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.

**CLIC du Pays de Châteaubriant**  
10A, rue d'Ancenis - 44110 CHÂTEAUBRIANT  
02.28.04.05.85  
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.  
L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

## Les aidants 44

**Etre aidant est une réalité de vie pour de nombreuses familles.**

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) 44, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, a créé un site web (gratuit) centralisant l'information à destination de TOUS les aidants.

**Avec le site internet [www.aidants44.fr](http://www.aidants44.fr), informez-vous sur vos droits et trouvez des solutions près de chez vous :** répit, café échanges, groupe de paroles, ateliers, formations, sorties... Venez découvrir la diversité des actions de proximité !

En complément du site internet, une ligne téléphonique pour vous orienter : **02 51 80 30 19.**



[www.aidants44.fr](http://www.aidants44.fr)

## Relais Accueil Proximité

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des 10 communes des 2 anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.



### L'ASSOCIATION À POUR BUT DE :

- **Fédérer** : favoriser la participation active des habitants du secteur,
- **Relier** : créer du lien entre les personnes et les générations,
- **Accompagner** : guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être conduit par le transport solidaire, profiter des sorties à la journée.

L'association, **présidée par Patrick de Vernon depuis mai 2023**, est composée de 6 salariées, 25 administrateurs, 7 commissions, 100 bénévoles et de nombreux intervenants extérieurs, permet de proposer des activités diverses et variées :

### JEUNES (12-16 ANS)

Les débatteurs (dans un collège de Châteaubriant : proposition de sujets qui permettent d'échanger sur divers thèmes et ainsi apprendre à se positionner dans son choix).

### ADULTES

Nombreux ateliers réguliers : marches, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, temps partagés, histoire de (mémoire), dessin & peinture, vannerie, repair café, tablette, informatique, ...

### PARENTALITE

Ateliers parents-enfants, groupe vacances, temps d'échanges et de formation, bébés signeurs.

### ENFANTS (3-12 ANS)

Accueil de loisirs (mercredi et vacances), activités et sorties pendant les vacances scolaires.



Soirée jeux et musique 14 juin 2024

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au **02.40.55.59.32**, également par mail : [rap.relais-accueil-proximite@orange.fr](mailto:rap.relais-accueil-proximite@orange.fr)

Facebook : **Relais Accueil Proximité**

**Relais Accueil Proximité**  
Manoir de la Renaudière  
7, rue Sophie Trébuchet  
44670 PETIT AUVERNE

## Polleniz : protéger les végétaux et préserver les écosystèmes

**POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.**



### RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS

POLLENIZ a obtenu la reconnaissance Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2014, 2019 et 2024. L'association a également reçu l'Agrément pour la protection de l'Environnement et d'être reconnue "Partenaires Engagés pour la Nature".

### POLLENIZ EN CHIFFRES

**5 520** adhérents  
**2 694** piégeurs actifs  
**768** collectivités adhérentes  
**5** antennes départementales  
**Siège social en Loire-Atlantique**

POLLENIZ est une structure de NEOVIZ Group. Véritable acteur de solutions, le groupe accompagne les entreprises, les professionnels, les collectivités et les particuliers face aux enjeux climatiques, environnementaux et de santé.

Une question sur un insecte ou un végétal ?  
 Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale. L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

### NOS MISSIONS

#### Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescence dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux,
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires...)

#### Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,
- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse...,
- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes...

#### Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique... pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambroisie à feuilles d'armoise...).



## Le Relais des Aidants

**Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner.**



**Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit**, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : **maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC...**

C'est un **lieu d'écoute, d'information et d'ateliers** pour comprendre la maladie et les conséquences qui y sont liés et découvrir des **outils pour limiter l'épuisement**.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile, dans nos lieux de permanence ou dans l'antenne itinérante. Elle sillonne principalement le territoire rural du Nord Loire du 44 en intervenant sur 99 communes. (De Piriac à Châteaubriant).

### Nous proposons :

- Des entretiens individuels,
- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Cafés Répit pour exprimer ses préoccupations et échanger entre aidants,
- Ateliers pour comprendre la maladie et mieux accompagner le proche,
- Séjour répit en duo aidant/aidé : Un temps partagé agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi,
- Des offres de répit :
  - Accueil de jour, et hébergement temporaire,
  - Halte répit : accueil occasionnel du proche aidé sur Derval, Vay, Pornichet et Guérande,
  - Service relayage : relais de l'aidant à domicile entre 36h et 6 jours,
  - Répit Dom : relais au domicile de 2 à 5h (20h max/an).

**ALfa Répit - le relais des aidants**  
 02.40.66.94.58  
 contact@alfarepit.fr  
 www.alfarepit.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Se référer au site internet pour les lieux/dates des cafés répit et l'antenne itinérante.

Depuis le 17 avril, **Mme JUILLET Aurélie a pris la fonction de direction au sein d'ALFa Répit**. Elle a remplacé Mme Mallard Véronique qui a fait valoir ses droits à la retraite. C'est une **équipe de 15 personnes** qui est à votre écoute sur le territoire.

## Mission locale Nord Atlantique

**La Mission Locale Nord Atlantique** accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'orientation, de formation et d'emploi, en leur proposant notamment le Contrat d'Engagement Jeune de manière globale et individualisée.

Il s'agit d'un parcours personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

### En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un conseiller dédié qui le suit durant la durée de son parcours,
- D'un programme de 15 à 20 heures d'activités par semaine,
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois sous conditions.

L'équipe de Châteaubriant est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle sur Châteaubriant.



### Mission Locale Nord Atlantique

Maison de la Formation  
 16 rue des Vauzelles  
 44 110 CHÂTEAUBRIANT

02.40.28.29.31  
 chateaubriant@mlna44.org  
 www.mlna44.org

# Le Transport à la Demande : un service de proximité simple et pour tous !



Un service de transport collectif

Le Transport à la Demande est un **service de transport collectif** sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du **territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval** en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Le transport à la demande **couvre les 26 communes** de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également **la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.**

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Une inscription simplifiée et gratuite par appel téléphonique lors de la première réservation,
- Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés,
- Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination). Réservation au plus tard le vendredi pour le lundi et le jour ouvré précédant le jour férié,
- Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars,
- Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous,
- Achat du ticket possible à bord du véhicule (faire l'appoint).

## QUI EST CONCERNÉ ?

**Pour les personnes de 70 ans et plus ou les Personnes à Mobilité Réduite**, le véhicule viendra les prendre à leur domicile pour les emmener au lieu de leur choix.

**Pour les enfants de 0 à 5 ans**, ils doivent être accompagnés d'un représentant légal tout le long du trajet.

**Pour les enfants de 6 à 9 ans**, ils peuvent être transportés seuls à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal soit transmise au moment de l'inscription à la Maison de la Mobilité.

### Renseignements, inscription et réservation :

**Maison de la Mobilité de Châteaubriant-Derval**  
**02.40.07.54.71**  
*(joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30/le samedi de 9h30 à 13h30)*

**Tarif : 2.60 €**  
*(ticket à l'unité en plein tarif)*

# Calendrier des collectes 2025

Repérez votre commune : un code couleur y est associé. Reportez ensuite votre code couleur correspondant dans le calendrier pour connaître les dates exactes de vos collectes.

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir !

**CALENDRIER DES COLLECTES 2025**  
**COMMUNES DU SECTEUR CASTELBRIANTAIS**

**Renseignements secteur du Castelbriantais :** Tél : 0800 00 16 32 Courriel : ambassadeur@cc-chateaubriant-derval.fr

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir !

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 F	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 J	2 D	2 D	2 V	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 D	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 M	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 M	7 L	7 J	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 M	8 J	8 L	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 V	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 D	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 M	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 J	14 L	14 S	14 D	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 M	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 V	16 L	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 D	18 M	18 V	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 M	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 J	23 J	23 S	23 M	23 M	23 S	23 M	23 V	23 D	23 D
24 V	24 L	24 L	24 J	24 L	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 J	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 S	25 M	25 V	25 M	25 V	25 L	25 J	25 D	25 M	25 J
26 S	26 M	26 M	26 S	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 M	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 M	29 M	29 J	29 M	29 J	29 D	29 M	29 S	29 L	29 M	29 V	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 M	31 D	31 S	31 J	31 J	31 D	31 V	31 V	31 D	31 M

**Connaître vos jours et semaines de collecte**  
 Repérez votre commune : un code couleur y est associé. Reportez ensuite votre code couleur correspondant dans le calendrier pour connaître les dates exactes de vos collectes.

**Semaines avec jours fériés** Votre jour de collecte est peut-être modifié. Reportez-vous bien au calendrier ci-dessus.

**Un bac abîmé ou à changer ?** Contactez votre mairie. Pour rappel : pensez à déposer le verre et le papier dans les bacs de tri dédiés.

**Renseignements communes du Castelbriantais :**

- Louisiers - Soudan
- Moissais-la-Rivière
- Ruffigné - Saint-Aubin-des-Châteaux
- Juligné-des-Moutiers - La Chapelle-Glain - Petit-Auverné - Saint-Julien-de-Vouvantes
- Issé - La Meilleraye-de-Bretagne
- Fercé - Noyal-sur-Brutz - Souvache - Villepâté
- Erbroy - Grand-Auverné
- Rouffé

## Les deux France Services du territoire vous accompagnent dans vos démarches du quotidien

A moins de 30 mn de chez vous, **les agents France Services à Châteaubriant et à Derval** vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne...

France services est un **guichet unique** qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA et la Poste.



**France Services  
Châteaubriant**

### France Services

18 A, rue César Franck  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.62.75  
franceservices.chateaubriant@  
cc-chateaubriant-derval.fr

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de  
14h à 16h30

### France Services

14, rue de la Garlais  
44 590 DERVAL

02.40.81.82.26  
franceservices.derval@  
cc-chateaubriant-derval.fr

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de  
14h à 17h

Vendredi : de 8h à 12h

## Encore quelques jours pour profiter de la patinoire !

La patinoire intercommunale installée depuis le 29 novembre à Châteaubriant est en fonctionnement jusqu'au dimanche 5 janvier !

Chaque hiver, la patinoire connaît un franc succès et fait la joie des familles du territoire et aussi des départements voisins. L'an dernier, l'équipement avait enregistré **22 321 entrées public et 2 239 scolaires inscrits**.

**Les créneaux parents-enfants** proposés de 9h à 12h30 les mercredis, samedis et dimanches pendant la période scolaire et tous les matins pendant les vacances sont particulièrement appréciés. Sur ces créneaux dédiés, l'accès à la patinoire (avec patins !) est en effet gratuit pour le parent accompagnateur.



**Tarifs (entrée patinoire avec location de patins) : 4 €/adulte ; 2 €/ -18 ans, étudiant, demandeur d'emploi**

### LA MAIRIE

Lundi au Vendredi (matin) : 8h30 - 12h  
Lundi et Mercredi (après-midi) : 14h - 17h  
Vendredi (après-midi) : 14h - 16h30

Permanences de M. Alain Guillois sur rendez-vous

02.40.81.26.72  
commune.louisfert@wanadoo.fr  
www.louisfert.fr

### ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE RENÉ GUY CADOU

2, rue de la République  
Directrice : Mme Guigand Laura

02.40.28.04.05  
ce.0440585x@ac-nantes.fr

### BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

4, rue de la République

02.40.81.31.83  
bibliotheque.louisfert@orange.fr

### HÔTEL DES FINANCES

2, avenue de la Citoyenneté,  
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.40.55.67.00

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue de la fraternité,  
CS 39 002  
44 390 NORT SUR ERDRE

02.40.72.21.23  
sgc.nort-sur-erdre@dgfp.finances.gouv.fr

### SOUS-PRÉFECTURE

22, rue Gabriel Delatour,  
BP. 199  
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.40.81.50.02  
sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

5, rue Gabriel Delatour,  
BP. 203  
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.28.04.06.33  
accueil@cc-chateaubriant-derval.fr

### C.P.A.M.

4, rue Gabriel Delatour,  
44 110 CHATEAUBRIANT

36 46

### GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE & JEUNESSE

27, rue de Couëré,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.28.88.89  
guichet.unique@cc-chateaubriant.derval.fr

### TRANSPORT À LA DEMANDE

Maison de la Mobilité  
7 rue de la Gare,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.07.54.71  
maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr  
(réservation au plus tard la veille de  
déplacement souhaité)

### FRANCE SERVICES

18 A, rue César Franck,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.62.75  
franceservices.chateaubriant@  
cc-chateaubriant-derval.fr

### SICTOM

Collecte des Ordures Ménagères  
30 rue Martin Luther King,  
44 110 CHATEAUBRIANT

0 800 00 16 32  
(appel gratuit depuis un fixe)

### ENEDIS

ARE Pays de Loire  
13, allée des Tanneurs,  
BP. 14208  
44 040 NANTES CEDEX 01

Service client : 09.69.32.18.82  
Dépannage : 09.72.67.50.44

### SAUR - ASSAINISSEMENT

Parc d'Activités La Pancarte  
rue de Touraine,  
44 390 NORT SUR ERDRE

Service client : 02.44.68.20.00  
Dépannage (24h/24 - 7j/7) :  
02.44.68.20.09

### VÉOLIA - EAU

50, rue des 27 otages,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.45.15.15

### CENTRE MEDICO SOCIAL (ASSISTANTE SOCIALE)

6, place Saint Nicolas,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.17.81

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Relais CAF  
7, rue Gabriel Delatour,  
44 110 CHATEAUBRIANT

0 810 25 44 10

### MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

4, rue Gabriel Delatour,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.41.39.27

### A.D.A.R (AIDE À DOMICILE EN ACTIVITÉS REGROUPÉES)

38, rue du 11 novembre,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.07.01  
fchateaubriant@adar44.com

### A.D.T (AIDE À DOMICILE POUR TOUS)

13, rue d'Angers,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.33.81  
adt@aideadomicilepourtous.org

### A.D.M.R (SERVICE À LA PERSONNE)

Maison des Services du Pays de la Mée  
14, rue de la Garlais,  
44 590 DERVAL

02.40.07.81.67  
paysdelamee@fedee44.admr.org

### LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (CONCILIATEUR)

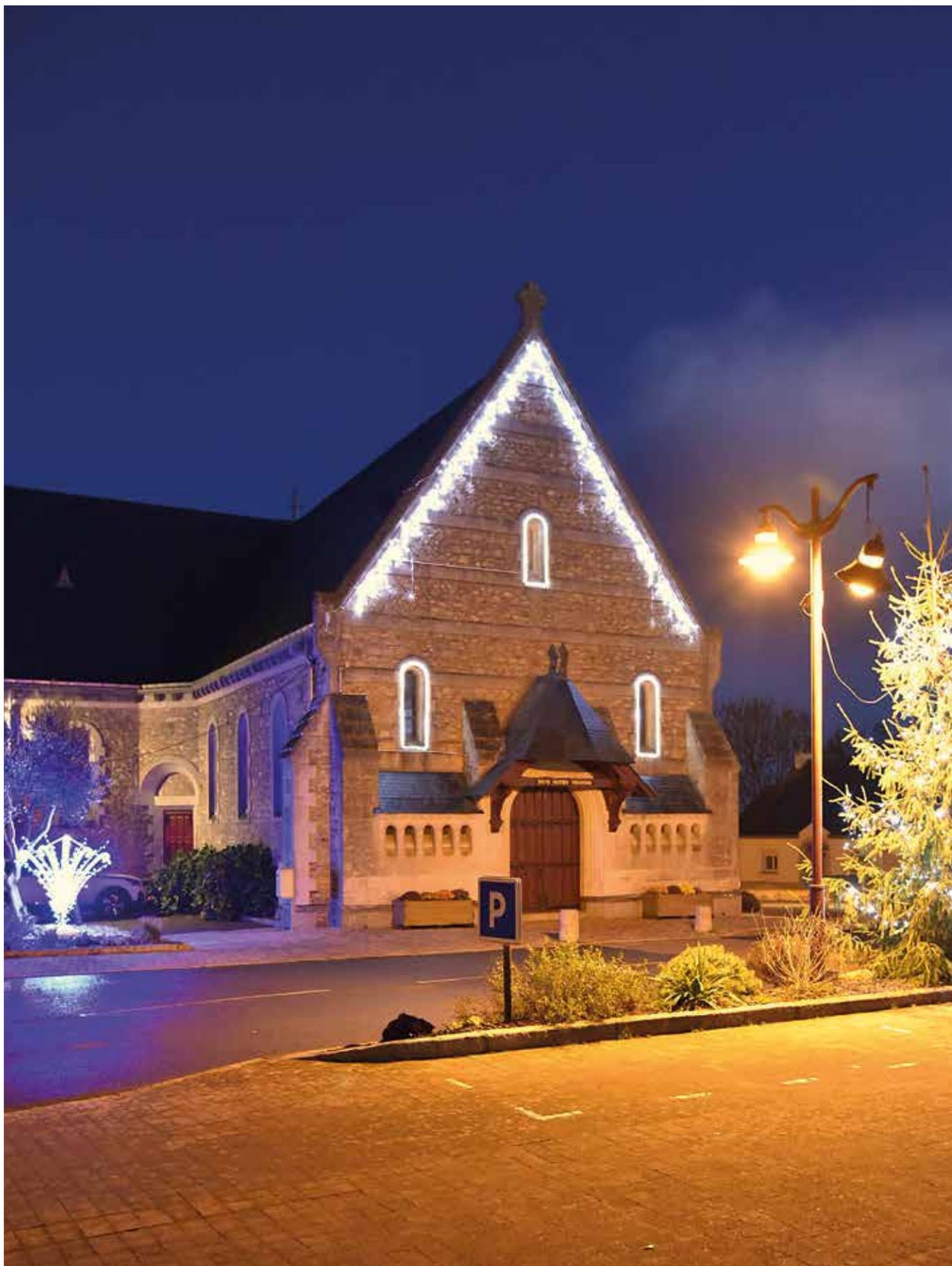
14, rue des Vauzelles,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.50.44.41

### GENDARMERIE NATIONALE

20, avenue Jean Moulin,  
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.00.17  
Urgences : composez le 17



Mairie de  
**Louisfert**

1 bis, rue de l'Espérance - 44 110 LOUISFERT  
02.40.81.26.72 - [www.louisfert.fr](http://www.louisfert.fr)